



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Ariège

COMMUNE de SAINT-JEAN-DE-VERGES

L'an **deux mil vingt quatre, le cinq décembre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-JEAN-DE-VERGES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Brigitte FONTAINE**.

Étaient présents : Mme Brigitte FONTAINE, M. Philippe GUIARD, Mme Noura BOULAMJOUJ, M. Didier BLANLEUIL, Mme Laura DA-LUZ DEGEILH, M. Philippe DELBOUYS, Mme Marie LHUISSIER, M. Philippe MUNOZ, Mme Marie-Hélène DESGUIOZ, M. Gérard PIRES, M. Thierry BOREL.

Étaient absents excusés : Mme Gaëlle DA SILVA.

Étaient absents non excusés : Mme Monique LAYE, M. Roger SAUZET, Mme Julie CUMINETTI.

Procurations : Mme Gaëlle DA SILVA en faveur de Mme Brigitte FONTAINE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 11

Secrétaire : Mme Noura BOULAMJOUJ.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-DL-2024-037 : Décision modificative 1

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,

Il est demandé de délibérer pour approuver les nouveaux virements de crédits et autoriser Madame Le Maire à signer toutes les pièces afférentes ce dossier.

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,

Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULÉS DE S COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Energie - Electricité	60612(011)	5 000,00		
Fournitures de petit équipement	60632(011)	2 000,00		
Fournitures de voirie	60633(011)	3 000,00		
Matériel roulant	61351(011)	6 500,00		
Rémunération principale titulaires			64111(012)	16 500,00
DE PENSE S - FONCTIONNEMENT		16 500,00		16 500,00

Le Conseil Municipal

Approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Vote à l'unanimité

12 VOTANTS
12 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-DL-2024-038 : Décision modificative 2

Suite aux fonds de concours de la voiries programme 2022, l'agglomération Foix-Varilhes nous demande un certain nombre de mouvements.

Madame Le Maire partage la répartition financière définitive aux membres du Conseil.

Il est demandé de délibérer pour approuver les nouveaux virements de crédits et autoriser Madame Le Maire à signer toutes les pièces afférentes ce dossier.

Suite au fonds de concours de la voirie programme 2022

L'agglomération FOIX Varilhes nous demande un certain nombre de mouvements.

Madame le maire partage la répartition financière définitive aux membres du conseil.

Considérant que les crédits ouverts aux articles sont insuffisants

Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DE S COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS FINANCIERE S		52 600,00		52 600,00
Réseaux de voirie	2151(041)	52 600,00		
Avances commandes immo corporelles			238(041)	52 600,00
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIVID		34 980,00		34 980,00
Subv. non transf. GFP de rattachement			13251(13)	11 490,00
Dot. équip.territoires ruraux non transf			13461(13)	23 490,00
Installations de voirie	2152(21)	-51 020,00		
Avances commandes immo corporelles	238(23)	86 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		87 580,00		87 580,00

Le Conseil Municipal

Approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Vote à l'unanimité

12 VOTANTS
12 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION
